

*PREMIERE PARTIE*

**LA PERSONNALITE DE LEON HARMEL ET LE  
LABORATOIRE SOCIAL DU VAL DES BOIS.**



# PRELUDE : LES DEBUTS DE L'ENTREPRISE FAMILIALE JUSQU'A L'INSTALLATION AU VAL DES BOIS EN 1840

## *Les origines*

Léon Harmel n'a pas travaillé en terrain vierge. Lorsque, fin 1854, il prend la tête de l'entreprise familiale en raison de l'extrême fatigue de son père Jacques-Joseph, celle-ci a déjà un passé qui détermine quelques-uns de ses traits fondamentaux.

Le créateur de l'entreprise est Jacques Harmel, grand-père de Léon. Il appartient à une famille de frontaliers, originaires des Ardennes françaises (Pouru-aux-Bois, au Nord-Ouest de Carignan). Lui-même, forgeron dans une localité voisine, Messempré, franchit la frontière avec son père à une date non précisée, mais voisine de 1789, pour aller exercer le même métier à Sainte-Cécile, dans la vallée de la Semoy (Pays-Bas autrichiens, province du Luxembourg)<sup>1</sup>. Cette initiative est sans doute à l'origine de la branche belge des Harmel. La destruction de la maison et de la forge familiales, vers Noël 1793, par les armées révolutionnaires, oblige Jacques à chercher du travail. Evènement important sans doute pour les convictions des Harmel, connus pour être légitimistes, essentiel en tout cas pour l'histoire de l'entreprise.

En 1797, à trente-quatre ans, Jacques Harmel, sans quitter Sainte-Cécile, devient commissionnaire en fil pour la fabrique de Reims, située à plus de cent vingt kilomètres<sup>2</sup>. Il la préfère d'emblée à celle de Verviers et même à celle de Sedan, pourtant bien plus proche. Ce choix montre clairement la puissance du centre lainier rémois à la fin du XVIIIe siècle. La main-d'œuvre est fournie par les paysans de la vallée de la Semoy et du Pays de Neufchâteau : ils sont six mille à carder et à filer la laine à façon pour le compte de leur nouveau patron. Ainsi se crée une habitude qui aura la vie dure : les Harmel, jusqu'à la fin du XIXe siècle, considèrent cette région, bien que redevenue étrangère, comme un réservoir normal de main-d'œuvre.

Les années 1797-1810 sont difficiles. Le cardage à main s'avère délicat et long à apprendre dans un pays sans tradition textile. La production par semaine ne dépasse pas 2.800 kilos<sup>3</sup>. En 1800, Jacques Harmel crée la première «usine» à Sainte-Cécile, avec cardes et mull-jennys. Ce nouveau matériel, comme un peu partout, est loin de donner entièrement satisfaction, bien que quelques fileuses aient été appelées de Verviers et des Ardennes pour former les ouvrières.

Le travail devient plus régulier à partir de 1810, grâce à l'installation d'une filature mécanique, avec des cardes fournies par la maison Cockerill de Liège. Malgré la persistance d'un certain travail à domicile, la main-d'œuvre se restreint en nombre (1200 ouvriers) et la production s'accroît : Jacques Harmel se serait glorifié plus tard d'avoir été le second filateur de l'Empire.

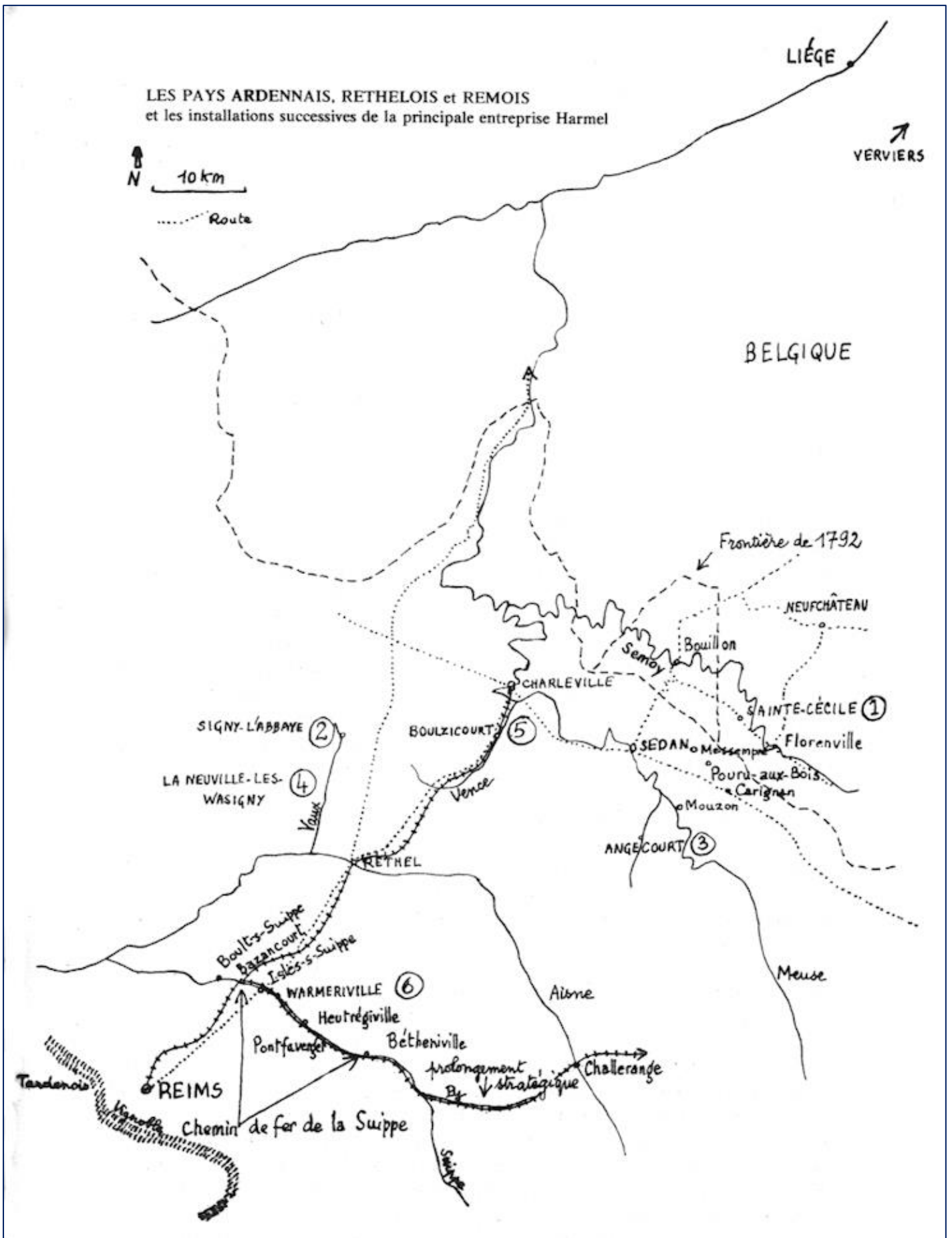
La période 1815-1840 est celle des pérégrinations. L'inéluctable mouvement de concentration, la force d'attraction de la fabrique rémoise en pleine ascension jusqu'en 1878, attirent les Harmel, par étapes successives, jusque dans l'orbite proche de la ville, à Warméville, en 1840. Cette époque est aussi celle du développement de l'esprit de famille et des valeurs bourgeoises.

---

<sup>1</sup> L'enquête de 1811, *Arc, dép. Marne*, 187 M 5, citée par G. CLAUSE, «L'industrie lainière rémoise à l'époque napoléonienne». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1970, p. 584, indique les limites de la zone d'influence rémoise. Le travail de la laine s'arrête, à l'Ouest, en Tardenois, au Sud pratiquement là où commence la viticulture. A l'Est, les villages de la vallée de la Suippe et son affluent la Py travaillent pour la fabrique rémoise. Au Nord, une trentaine de villages de l'arrondissement de Reims en dépendent. Les vallées de la Meuse et de la Semoy, autour de Carignan, Mouzon, Bouillon, Neufchâteau constituent la frange extrême-nord de l'influence de Reims (envois de laine à filer par l'entremise de commissionnaires. Jacques Harmel est l'un d'eux). Sur l'évolution de la fabrique de Reims au 19e siècle, DELAUTEL, «Notice sur l'histoire de la laine et de l'industrie textile à Reims», pp. 453-470 du recueil collectif *Reims en 1907*. Evelyne TAQUET, «L'industrie textile à Reims», compte-rendu d'un mémoire de maîtrise de l'Institut de géographie de Reims, *La Champagne économique*, 1970, no 5, pp. 197-213 et n° 7, pp. 234-256, constitue une synthèse des connaissances actuelles jusqu'à la reconversion récente. Cf. les graphiques et tableaux, notamment celui des entreprises du textile en 1910-1914, dû à R. BRUNET. Si ce dernier tableau est excellent, par contre, le travail d'E. TAQUET ne saurait servir de guide pour le Val, tant il fourmille d'erreurs à son sujet.

<sup>2</sup> L'histoire de la période antérieure à 1815 est délicate à reconstituer. Voir, sur ce point, la bibliographie.

<sup>3</sup> A mon avis, les 6000 «ouvriers» et les 2800 kilos de production par semaine caractérisent la période 1797-1800 et non une période postérieure, comme GUITTON semble le penser.



En 1814, lors du premier rétablissement de la frontière entre Sainte-Cécile et la France, le gouvernement français accorde aux fabricants de Reims l'entrée en franchise du fil Harmel. En 1815, par contre, il la refuse : ruiné, Jacques doit quitter les Pays-Bas et venir s'installer en France. Bon entrepreneur, mais mauvais administrateur, il ne réussit jamais à rétablir complètement la situation, bien qu'il n'achète pas de locaux pour installer ses machines, mais se borne à les louer. En 1817, à Signy-l'Abbaye, il connaît l'échec; en 1818, il s'installe Angecourt, où il réussit modérément, ce qui lui permet de louer un nouvel emplacement à la Neuville-les-Wasigny, en 1820. Malheureusement pour lui, il échoue de nouveau et, presque aussitôt, il doit céder l'affaire à son fils Jacques-Joseph, âgé seulement de 25 ans.

### *La personnalité de Jacques-Joseph Harmel, le véritable fondateur.*

Jacques-Joseph apparaît comme le véritable fondateur de la dynastie des Harmel. Entrepreneur remarquable, qui réussit en toute circonstance, il incarne parfaitement la bourgeoisie industrielle en pleine ascension. Il est animé par l'esprit de solidarité familiale qui fait la force de nombreuses entreprises textiles au XIX<sup>e</sup> siècle. Chez lui, cet esprit est poussé jusqu'au sacrifice, que lui commandent sa foi et sa piété familiale : jusqu'à son mariage, en novembre 1824, il travaille pour son père et ses deux frères sans aucune rémunération. A cette date, ces trois derniers s'installent à Boulzicourt, où ils font de mauvaises affaires, tandis que l'usine de la Neuville est seule à rapporter. Pourtant, jusqu'en 1830, Jacques-Joseph se contente de 25% des bénéfices (50% ensuite). En 1833, l'établissement de Boulzicourt ayant épuisé son crédit auprès du banquier attitré de Charleville, il laisse la Neuville, s'installe Boulzicourt, s'associe avec ses deux frères, formant la première société Harmel Frères, tandis que son père se retire définitivement à Sainte-Cécile. Trois ans plus tard, le succès est tel que l'énergie hydraulique de la Vence et la main-d'œuvre recrutée sur place ne suffisent plus. Ces besoins, alliés au désir de se rapprocher de Reims, entraînent l'installation, en 1840, à Warméville : Jacques-Joseph acquiert, à l'écart du village, un endroit boisé, près de la Suippe, que sa femme nomme Val des Bois. Cet endroit comporte une chute d'eau actionnant un moulin. La rivière, abondante et régulière, assure l'énergie nécessaire. La main-d'œuvre ne manque pas, puisque de nombreux paysans sont habitués au travail textile à domicile. L'usine nouvelle, qui fonctionne à partir de 1841, est une réussite : en 1848, il faut commander une seconde turbine à Mulhouse et, en 1849, une machine à vapeur.

Jacques-Joseph Harmel, le premier, porte le surnom de «Bon Père » que devait illustrer à sa suite son fils Léon. Ce surnom, qu'utilisent aussi bien ses ouvriers que les membres de sa famille, exprime toute une partie de sa personnalité d'homme et de patron. Il représente aussi, à mes yeux, tout l'univers mental du Val des Bois jusqu'en 1914.

«Bon Père», cela signifie d'abord le père de famille chrétien, dont l'autorité et la bonté sont animées et tempérées par la foi. En ce sens, « Bon Père » se rapproche de l'expression évangélique « Bon Pasteur » . «Bon Père» représente aussi l'éducateur bourgeois, pour qui l'économie et la simplicité constituent le secret de la réussite matérielle et morale. Ces diverses notions se retrouvent, mêlées, dans le testament de Jacques-Joseph Harmel, dont j'extrait trois phrases significatives :

« Gardez précieusement l'héritage de simplicité que je vous ai laissé. Le luxe ruine les familles, souvent les désunit et offense Dieu... Que le ton de votre maison et de vos habitudes soit simple et toujours en dessous de votre position.»

« Bon Père », le père de Léon Harmel l'est aussi pour ses ouvriers qu'il considère comme des membres de sa famille au sens large, avec les droits et devoirs que cela comporte. Son attitude contient une part de contact humain et de souci réel de chaque famille ouvrière considérée comme telle et non comme une simple addition d'individus. L'institution, en 1840, de la paie collective par famille signifie le désir de « raffermir l'autorité paternelle et l'union de ceux qui vivent au même foyer »<sup>1</sup>. Paie qui n'est pas faite par un subalterne mais, directement, par le patron « afin d'établir un contact entre ses ouvriers et lui » permettre de « s'enquérir des nouvelles de chacun des enfants ou des parents malades et... glisser, à l'occasion, un bon conseil et un secours.»

---

<sup>1</sup> GUITTON, op. cit, t. 1, p. 40.

Jacques-Joseph Harmel estime également que les vertus domestiques bourgeoises, et d'abord le sens de l'économie, doivent pénétrer les familles ouvrières : d'où la création, en 1842, d'une caisse des économies avec un intérêt de 4%. L'esprit de prévoyance n'est pas oublié non plus : la caisse de secours, créée en 1846, assure « aux sociétaires, pendant ta maladie, la moitié du salaire et la gratuité du médecin, des médicaments et des obsèques chrétiennes »<sup>1</sup>. A quoi s'ajoutent des achats avantageux à répartir entre les ouvriers chaque fois que la « cherté des vivres » rend l'opération nécessaire. «Bon Père», Jacques-Joseph Harmel est aussi l'éducateur de ses ouvriers. C'est sans doute là le trait le plus important et le plus original. La caisse de secours et les groupements d'achats sont gérés par des ouvriers nommés chaque année par leurs camarades. Cette éducation de la responsabilité, donc de l'initiative et d'une certaine forme de liberté, mène à la formation d'une élite ouvrière. C'est en cela que consiste la méthode Harmel que Léon reprendra pour la développer. Est-ce encore du paternalisme ? Oui, mais un paternalisme à fondement chrétien. Le mot père appliqué au patron revêt sa signification complète. Jacques-Joseph Harmel veut être un père au sens où il considère que Dieu l'est pour les hommes : la paternité implique pour lui l'exercice total de l'autorité et c'est par cette autorité inconcevable sans un amour désintéressé que les enfants - ici les ouvriers - acquerront leur autonomie. On conçoit que certains préfèrent, à propos des Harmel, parler d'associationnisme utopique<sup>2</sup>. Il n'en est rien.

---

<sup>1</sup> Texte cité par GUITTON, *op. cit.* p. 40-41, d'après *l'Histoire d'une usine*, publiée par L. Harmel dans *la France Nouvelle* 21 et 28 mars 1875 (référence GUITTON, *ibid.*, p. 41 note 1).

<sup>2</sup> Jean BRUHAT, dans «Anticléricalisme et mouvement ouvrier en France avant 1914», *le Mouvement social*, n° 57, octobre-décembre 1966, p. 69 (numéro spécial sur «Eglise et monde ouvrier en France »)